



L'école Les Aiglons souhaite partager son plan de rentrée basé sur les exigences du ministère de l'Éducation et du bureau provincial de la santé publique.

Dans le cadre du plan en cinq étapes du gouvernement, l'école reprendra sous l'étape 2 en septembre. L'enseignement à plein temps aura lieu au sein de **groupes d'apprentissage composés d'un maximum de 60 personnes**. Le plan proposé, contribuera à assurer le retour à l'école en toute sécurité pour les élèves et le personnel.

### **L'ORGANISATION DES GROUPES D'APPRENTISSAGE**

Afin de respecter les consignes du Ministère d'éducation, les élèves seront divisés en trois groupes d'apprentissage:

- Groupe 1 : les divisions M et M-1
- Groupe 2 : les divisions 2<sup>e</sup> et 3-4<sup>e</sup>
- Groupe 3 : les divisions 4-5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7-8<sup>e</sup>.

Un groupe d'apprentissage est composé des élèves et les intervenants et ne pourra pas dépasser le nombre maximal de 60. Les groupes d'apprentissage assureront une diminution de contacts entre élèves et entre élèves/intervenants et cela afin d'être plus sécuritaire. De plus, les groupes d'apprentissage seront respectés en tout temps, spécialement lors de l'arrivée des élèves à l'école et pour les rencontres d'école (exemple lors d'une assemblée). Veuillez noter que les récréations seront décalées afin de réduire le nombre d'élèves dans la cour d'école à la fois.

La mise en place d'un environnement d'apprentissage en période de pandémie nécessite l'application de mesures de santé et sécurité telles que prescrites par le ministère de la santé afin d'assurer une transition au retour à l'école en toute sécurité.

Voici quelques précisions au sujet de cette « nouvelle réalité » qui attendra nos élèves lors de leur retour en salle de classe :

### **ACCÈS À L'ÉCOLE**

- Tout le personnel entrant dans les écoles doit avoir reçu la formation en matière de mesures sécuritaires de travail et doit être exempt de symptômes.
- Les parents qui envoient leur enfant à l'école sont dans l'obligation de signer le formulaire d'engagement et de faire une vérification journalière des symptômes de la covid19 chez leur(s)



enfant(s). Les élèves qui présentent des symptômes doivent demeurer à la maison, sans aucune exception.

Les symptômes :

- Fièvre, frissons ;
  - Toux ou aggravement d'une toux chronique ;
  - Difficultés respiratoires ;
  - Mal de gorge ;
  - Écoulements nasaux ou congestion nasale ;
  - Perte de l'odorat ou du goût ;
  - Maux de tête ;
  - Fatigue ;
  - Diarrhée ;
  - Nausées et vomissements ;
  - Douleurs musculaires ;
  - Conjonctivite ;
  - Étourdissements, confusion ;
  - Douleurs abdominales ;
  - Irritations cutanées, décoloration des orteils ou des doigts.
- 
- Aucun accès du public ou de sous contractant ne sera permis sans l'autorisation de la direction. Les sous contractants et membres du public qui se verront accorder le droit d'entrée devront avoir reçu et lu les mesures à respecter quant au lavage des mains, à la vérification des symptômes, à la distanciation physique, etc ;
  
  - Les parents doivent attendre à l'extérieur pour pouvoir récupérer leur enfant en fin de journée tout en respectant les règles de distanciation sociale et doivent assurer celles-ci pour l'ensemble de leur famille.

#### **DISTANCIATION PHYSIQUE INTRA ET EXTRA GROUPES D'APPRENTISSAGE :**

Les adultes et les élèves doivent :

- Respecter les règles de distanciation physique de 2 mètres entre les adultes et les élèves hors de leur groupe d'apprentissage ;
- Éviter les contacts physiques en tout temps (ex. câlins, poignée de main, bise, etc.) ;
- Si nécessité de parler à quelqu'un hors de leur groupe d'apprentissage, respecter la distance de 2 mètres entre les personnes ou porter un masque;



- Les rencontres avec les parents doivent être faites par zoom ou téléphone ;
- L'accès aux écoles par le public est limité, les visites sont interdites. Les rendez-vous en personne doivent faire l'objet d'une approbation par la direction ;

## À L'EXTÉRIEUR

- Aux sons de la cloche, les élèves doivent prendre leur rang à l'endroit habituel mais avec une distance sociale indiquée.
- Les récréations sont décalées afin de réduire le nombre d'élèves dans la cour d'école et la possibilité de contacts entre élèves inter groupe d'apprentissage.
- Les élèves entrent par la porte principale et sortent par la porte du salon du personnel. La circulation dans le corridor est maintenant à sens unique, sauf pour l'utilisation des toilettes. Des décales indiquent la distanciation sociale à garder dans le corridor et aux toilettes.
- Récréations : Les élèves peuvent jouer avec leurs amis de leur groupe d'apprentissage tout en respectant la distanciation physique, en gardant leurs mains pour soi, en évitant de toucher leur visage et en se lavant les mains avant et après être allés à l'extérieur.
- L'utilisation de l'équipement de sports est maintenant accepté. De plus, les structures de jeux seront ouvertes car celles-ci ont été déclarées sauvées par la Santé Publique. Cela dit, les élèves devront laver les mains avant et après utilisation.

## HYGIÈNE & NETTOYAGE

- Les surfaces de travail et les espaces communs sont nettoyés deux fois par jour, en milieu de journée, ainsi qu'en fin de journée par le service de conciergerie.
- Chaque classe est munie de produits sécuritaires pour désinfecter le matériel et de désinfectants à mains.
- Les élèves doivent laver leurs mains aux moments suivants :
  - Avant d'entrer dans l'autobus ;
  - Quand ils arrivent à l'école, dans l'école ;
  - Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde, etc.) ;
  - Avant de manger ou boire ;



- Après être allé aux toilettes ;
  - Après s'être mouché, avoir éternué ou toussé dans les mains ;
  - Quand leurs mains sont visiblement sales ;
  - Quand ils quittent l'école
- Un lavabo avec de l'eau et du savon et un désinfectant à mains sont mis à la disposition des élèves.
- Le matériel à apporter à l'école :
    - Chaque élève devrait avoir une trousse de fourniture scolaire qui ne sera pas partagée avec les autres élèves (ex. crayons, cahiers, matériel de manipulation de mathématiques, etc.) ;
    - Les élèves peuvent utiliser leur casier pour leur sac à dos, manteau, etc.
  - La fontaine d'eau est fermée, alors les élèves sont invités à s'apporter une grande bouteille d'eau ou deux petites.
  - Boîte à diner : Penser à des aliments et emballages que l'élève est capable d'ouvrir seul. Aucun ustensile ne sera prêté.
  - Premiers soins : Afin d'éviter le partage des microbes, le personnel mettra un masque et des gants pour te soigner ou t'examiner. Ça ne veut pas dire que tu as la Covid, c'est pour te protéger et nous protéger!

## **GÉRER UN ÉLÈVE DÉVELOPPANT DES SYMPTÔMES**

- Si un élève développe des symptômes de la Covid à l'école (fièvre, toux, difficulté respiratoire, etc.), nous suivrons le protocole du CSF à cet effet. L'élève attendra dans la salle d'isolement et un parent devra venir le chercher dès que possible. Sachez que nous communiquerons à la Santé Publique et que nous suivrons leurs directives.

## **LE TRANSPORT SCOLAIRE**

Le transport scolaire sera offert aux élèves suivant une éducation en salle de classe sous la base habituelle en assurant la sécurité de tous. Les précisions vous seront communiquées par la compagnie de transport Diversified. Les élèves seront assignés à un siège par le conducteur de l'autobus selon l'ordre d'embarcation ou débarquement afin de réduire les contacts. Les frères et sœurs pourront s'asseoir sur le même banc. La directive du port de masque (le cas échéant) sera communiquée par la compagnie de transport Diversified.



## RÉSUMÉ DES MESURES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

Des directives révisées en matière de santé et de sécurité ont été fournies aux conseils scolaires de la province par le Ministère de l'éducation et seront mises en place dans toutes les écoles pour le début de l'année scolaire. Les mesures prescrites sont similaires aux mesures mises en place en juin. Les étudiants, leurs familles et le personnel peuvent s'attendre entre autres à :

- Nettoyage accru des locaux.
- Lavage / désinfection fréquente des mains.
- Rappels pour réduire les contacts physiques et maximiser la distance physique dans toutes les écoles.
- Rappels fréquents sur l'étiquette respiratoire.
- Évaluations quotidiennes des symptômes reliés à la covid 19 pour tous les membres du personnel et les étudiants.
- Le début des classes, La récréation et les pauses déjeuner pourraient également être décalées.
- Chaque élève de la 7<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> et membre du personnel recevra deux masques réutilisables à leur retour à l'école.
- Comme en juin, l'entrée dans toutes les écoles sera limitée au personnel et aux étudiants. Les autres visiteurs peuvent demander un rendez-vous auprès des bureaux de l'école.
- Toutes les mesures de santé et de sécurité prescrites par le ministère de l'Éducation et les autorités de santé publique seront mises en place.
- Tous les membres du personnel et les élèves du primaire de la 7e et de la 12e année devront porter des masques lorsque la distanciation physique ne pourra pas être respectée comme dans certains couloirs ou dans l'autobus.
- Les élèves et le personnel qui souhaitent porter des masques en classe pourront le faire.
- L'accès aux écoles sera limité au personnel et aux élèves. Les autres visiteurs peuvent demander un rendez-vous au bureau de l'école.
- La direction de la circulation dans les espaces communs sera indiquée à l'aide de flèches au sol et/ou de panneaux de direction.
- Augmentation de la fréquence de changement des filtres des systèmes de ventilation.
- Augmentation de la prise d'air externe dans les écoles.
- Lorsque possible l'ouverture des fenêtres sera faite.
- Maximisation des activités extérieures.

Finalement, je tiens à vous remercier pour votre patience et votre appui à l'apprentissage continu, nous en sortirons ensemble de cette pandémie encore plus forts et plus résilients!



Prenez soin de vous et votre famille.

Sincèrement,

Michel Tardif  
Directeur

En annexe : **GUIDE DES MESURES ET ÉQUIPEMENTS À METTRE EN PLACE DANS LES ÉCOLES RENTRÉE 2020**

# Annexe 1

## **GUIDE DES MESURES ET ÉQUIPEMENTS À METTRE EN PLACE DANS LES ÉCOLES RENTÉE 2020**

**Documents importants :**

<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/kindergarten-to-grade-12/safe-caring-orderly/k-12-covid-19-health-safety-guidelines.pdf>

## ANNEXE 1

<https://www.worksafebc.com/en/about-us/covid-19-updates/covid-19-returning-safe-operation/education>

[http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID\\_public\\_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf?bcgovtm=20200506\\_GCPE\\_AM\\_COVID\\_9\\_NOTIFICATION\\_BCGOV\\_BCGOV\\_EN\\_BC\\_NOTIFICATION](http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf?bcgovtm=20200506_GCPE_AM_COVID_9_NOTIFICATION_BCGOV_BCGOV_EN_BC_NOTIFICATION)

<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/kindergarten-to-grade-12/safe-caring-orderly/k-12-education-restart-plan.pdf>

### Éléments requis dans les écoles :

- Établir les procédures demandées par les autorités de santé publiques et WSBC
  - De communication des mesures et procédures au personnel et aux parents
  - De vérification journalière des symptômes
  - De retour à la maison dans les cas où un employé développerait des symptômes pendant la journée d'enseignement
  - D'isolement des élèves symptomatiques
  - De création des groupes d'apprentissage en minimisant le nombre d'adultes dans chacun des groupes
  - D'encouragement d'un certain maintien de distanciation physique à l'intérieur des groupes d'apprentissage et d'obligation de maintien de distanciation physique entre groupes d'apprentissage
  - Liste de maintien à jour de la composition des groupes d'apprentissage
  - D'arrivée et de départ des groupes d'apprentissage
  - De décalage de la circulation dans l'école, pendant les récréations, à l'heure des pauses et du dîner afin de respecter la distanciation physique entre groupes d'apprentissage
  - D'éducation des élèves à propos de limiter les contacts physiques, de la distanciation physique, du lavage des mains et de l'étiquette respiratoire
  - De respect de la distanciation physique adapté aux groupes d'apprentissages et à l'âge des élèves
  - De nombre maximum d'occupants par salle communes/salle de bains/bureau de réception/salles de rencontre et afficher le nombre à l'aide de l'affiche de WSBC (prendre en compte la surface utilisable pour établir les mesures en excluant les armoires, comptoirs, etc.)
  - De gestion du matériel apporté à l'école (ex. sacs à dos, appareils électroniques, etc.) et des casiers pour les élèves qui en ont
  - De non-partage des fournitures scolaires et de nourriture/brevage/effets personnel
  - De contrôle de l'accès au bâtiment (ex. parents, sous-contractants)
  - De réception des paquets (ex. lavage des mains après réception)
  - D'amélioration de l'apport d'air extérieur
  - Favoriser les activités extérieures le plus possible
  - Barrière physique transparente(plexiglass) aux endroits nécessaires (réception, bibliothèque, services spécialisés)
  - D'organisation d'activités extracurriculaires en fonction des groupes d'apprentissage
  - Les activités inter écoles ne sont pas permises à ce moment.



## ANNEXE 1

- D'utilisation des équipements de protection individuel pour les adultes et élève de la 7<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> année dans les endroits où la distanciation physique ne peut pas être maintenue.
- De gestion des élèves présentant des conditions médicales spécifiques
- Établir un plan sécuritaire de travail pour les employés qui travaillent à domicile
  
- Avoir au minimum une salle d'isolement permettant de respecter les mesures d'isolement des élèves qui développeraient des symptômes pendant leur présence à l'école (Il n'est pas recommandé de prendre la salle de premiers soins à cet effet afin d'éviter de potentiellement contaminer cette dernière et ainsi la rendre hors d'usage) ;
  
- Avoir en tout temps suffisamment de matériel nettoyant, désinfectant, savon, serviettes en papier, hydrogel alcoolisé ;
  
- Apposer des affiches rappelant les mesures à respecter (c.-à-d. interdisant l'entrée aux personnes qui n'ont pas reçu la formation de mesures sécuritaires de travail ou présentant des symptômes, rappelant le maximum d'occupation à respecter dans les salles communes, rappelant le lavage des mains correct et fréquent, rappelant la distanciation physique et rappelant la bonne hygiène respiratoire ;
  
- Apposer des décalques au sol marquant la distanciation physique et dirigeant la circulation dans les espaces restreints (ex. corridors, entrée, etc.) ;
  
- Avoir un espace de rangement temporaire
  - Les salles de classe doivent être épurées et libérées de tout matériel non nécessaire;
  - Le matériel non utilisé devrait être rangé ou bloqué à l'aide de ruban adhésif ou barrière de papier.
  - Le matériel difficilement nettoyable devrait être évité et rangé hors de la portée des élèves et du personnel.

### Liste de matériel minimum pour les écoles

#### Pour les directions

1. Ruban à mesure afin de calculer le nombre maximal de personnes pouvant être présentes en même temps dans le salon du personnel, les salles de bains et autres aires communes ;
2. Stencil à peinture (formes, flèches, pas, ligne ou autre) et peinture non toxique en vaporisateur.
3. Décalques pour le sol et autre matériel de respecter la distanciation sociale (Ruban adhésif, cônes, etc.).
4. Matériel permettant d'indiquer les espaces et le matériel ne pouvant pas être utilisés.

#### Les salles de classe devront avoir :

1. Une aération suffisante – Une bonne ventilation permet de réduire les risques de transmission des virus;
  - Lorsque possible, la ventilation extérieure naturelle devrait être favorisée en ouvrant les fenêtres et portes;
  - Lorsque possible, les systèmes de ventilation permettant les échanges d'air frais seront maximisés;

## ANNEXE 1

2. Suffisamment de poubelles et de mouchoirs
  - Il est recommandé de doubler le nombre de poubelles par salle de classe;
  - Il est recommandé de disposer deux boîtes de mouchoirs de manière stratégique dans la salle de classe.
3. Une station de lavage de mains (lavabo) ou de l'hydrogel alcoolisé
  - Toutes les salles de classe devraient avoir accès à un évier, suffisamment de savon et de serviettes en papier.
4. Système d'arrangement des places dans les salles de classe
  - Les places des élèves devraient être déterminées de manière stratégique et demeurer constante de manière à faciliter le traçage de cas par la santé publique le cas échéant
5. Épuration des locaux
  - Le personnel enseignant devra épurer leur salle de classe respective afin de maximiser l'espace d'occupation possible et faciliter le nettoyage quotidien de cette dernière;
  - Seul le matériel nécessaire au fonctionnement quotidien de la classe devrait être mis à la disposition des élèves;
  - Chaque élève devrait avoir son ensemble de fourniture personnel afin de ne pas partager le matériel.
  - Le matériel non nécessaire devrait être rangé ou jeté;
  - Le dessus de pupitres/bureau devrait être maintenu libre de tout encombrement afin de faciliter la désinfection des surfaces;
  - Favoriser un arrangement de classe de type minimaliste.
6. Un nombre limité de jeux et jouets
  - La disponibilité des jeux et jouets doit être réduite au maximum;
  - Seulement les jouets pouvant être facilement désinfectés pourront être conservés. Le personnel devra indiquer clairement les jouets devant être désinfectés;
  - Une boîte/panier de matériel individuel (crayons, fournitures scolaires, matériel de manipulation, cahiers, etc.) sera préparé(e) pour chaque élève;
  - Ne pas utiliser de jouets en peluche ou autres jouets fait de matériel difficilement nettoyable.

### **Pour la porte d'entrée**

1. Adhésif ou peinture pour le sol indiquant la distance de 2 mètres à respecter avant d'entrer et permettre le contrôle du flux d'entrée du personnel et des élèves (décalques ou ruban adhésif) ;
2. Affiche interdisant l'entrée à quiconque présentant des symptômes de fièvre, toux et/ou difficultés respiratoires ;
3. Affiche indiquant l'obligation de se laver les mains dès l'entrée ;
4. Avoir une station de lavage des mains ou un distributeur d'hydrogel ou des signes (flèches, cônes, etc.) guidant vers la salle de bains.

### **Pour le bureau de secrétariat**

1. Indicateur de distanciation physique (ex. décalques ou ruban adhésif au sol)
2. Barrière physique transparente au besoin

## ANNEXE 1

3. Lingettes désinfectantes (alcool et eau de javel)
4. Affiche de respect de la distanciation physique  
<https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/publications/diseases-conditions/coronavirus/social-distancing/social-distancing-fra.pdf>
5. Affiche indiquant le nombre maximum de personnes pouvant être présentes en même temps dans une pièce  
<https://www.worksafebc.com/en/resources/health-safety/posters/help-prevent-spread-covid-19-occupancy-limit?lang=en>
6. Si la salle d'isolement se retrouve dans le bureau, avoir à disposition du personnel des masques et gants.
7. Affiche indiquant la façon sécuritaire de mettre et retirer les gants et masques  
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-41W.pdf>

### Salon du personnel

1. Affiche indiquant la quantité maximale de personnes pouvant être présentes en même temps dans une pièce afin de respecter la consigne de distanciation sociale de 2 mètres;
2. Ruban bloquant les armoires de vaisselle et tiroirs de coutellerie ;
3. Avoir le nécessaire pour désinfecter le micro-onde et la cafetière entre les usages.

### Pour la salle d'isolement

1. Masques jetables
2. Gants
3. Affiche indiquant la façon sécuritaire de mettre et retirer les gants et masques  
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf>  
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-41W.pdf>
4. Vaporisateur de désinfectant
5. Fiche signalétique du produit fourni
6. Lingettes désinfectantes humides (alcool ou eau de javel)

### Pour la cour de récréation

1. Peinture ou ruban adhésif pour distanciation physique et flèches de circulation si nécessaire pour la gestion d'embarquement dans les autobus
2. Ruban adhésif pour diviser la cour en sections ou interdire l'accès à certaines sections au besoin (i.e. plusieurs groupes d'apprentissage devront partager la cour de récréation en même temps)
3. Cônes
4. Bac de plastique pour désinfection des ballons au besoin
5. Accès à de l'hydrogel ou à de l'eau et du savon pour se laver les mains après être allé sur les structures de jeu

### Pour les corridors

1. Flèches pour contrôler la direction de la circulation (décalques au sol)
2. Cônes ou ruban adhésif pour contrôle de la circulation
3. Indicateurs de distanciation physique (ex. décalques au sol, affiches de rappel)
4. Affiches rappelant le lavage fréquent des mains, la distanciation physique et l'étiquette respiratoire.

## ANNEXE 1

### Pour les salles de classe

7. Une station de lavage de mains et/ou un distributeur d'hydrogel
8. Suffisamment de savon et de serviettes pour se laver les mains
9. Système de distanciation des pupitres si la salle de classe sert à des cours inter groupes d'apprentissage (ex. points de couleur, tape)
10. Boîte/panier de matériel individuel (crayons, fournitures scolaires, matériel de manipulation, cahiers, etc.)
11. Affiche de lavage des mains (comment se laver les mains correctement)  
<https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/publications/diseases-conditions/coronavirus/covid-19-handwashing/covid-19-handwashing-fra.pdf>
12. Affiche de lavage des mains fréquent (affiche CSF)
13. Affiche de rappel de distanciation sociale <https://together.stjude.org/fr-fr/soins-soutien/qu%27est-ce%20que-distanciation-sociale-distanciation-physique.html>
14. Ruban pour bloquer les étagères de matériel à ne pas utiliser
15. Plastique de déménagement pour sofas et fauteuils (au besoin)
16. Vaporisateur de désinfectant
17. Fiche signalétique du produit fourni
18. Lingettes désinfectantes humides
19. Poubelle supplémentaire
20. Un bac de plastique pour mettre les jouets à désinfecter (salle de maternelle et M-1)

### Pour les salles de bains

1. Avoir suffisamment de savon et de serviettes pour se laver les mains
2. Affiche indiquant le nombre maximum de personnes pouvant être présentes en même temps  
<https://www.worksafebc.com/en/resources/health-safety/posters/help-prevent-spread-covid-19-occupancy-limit?lang=en>
3. Affiche de rappel de distanciation physique

### Pour les autobus

1. Déterminer l'organisation des places en fonction des groupes d'apprentissage
2. Établir un système d'embarcation et de débarquement des élèves dans l'autobus
3. Déterminer la séquence d'embarquement des élèves ; l'embarquement doit se faire de l'arrière à l'avant et le débarquement de l'avant à l'arrière
4. Établir un système de respect de la distanciation physique pour l'embarquement (ex. ruban adhésif au sol sur le trottoir, décaler l'embarquement par autobus, etc.)
5. S'assurer du respect des mesures par tous incluant les conducteurs
6. Garder les listes à jour des personnes à bord et favoriser les modes de transport autre par les familles
7. Les autobus doivent être nettoyés et désinfectés conformément aux directives du BCCDC
8. Les élèves doivent se laver les mains avant d'embarquer dans l'autobus
9. Des sièges doivent être assignés (les élèves de même groupes et familles)
10. Favoriser un élève par siège
11. Établir un système d'embarcation et de débarquement des élèves dans l'autobus
  - a. L'embarquement doit se faire de l'arrière à l'avant et le débarquement de l'avant à l'arrière
  - b. Les élèves du secondaire (7e à 12e année) devront porter un masque

## ANNEXE 1

c. Aucun élève n'est obligé de porter un masque non médical s'il ne le tolère pas.

\*\*L'utilisation de véhicules privés et autres moyens de transport (ex. vélo, marche, etc.), lorsque possible, sont encouragés.

### **\*\*\*Attention particulière au bien-être psychologique des employés\*\*\***

La sécurité psychologique est également particulièrement importante en cette période de pandémie.

- Revoir la présentation de leadership positif offerte au printemps 2020 lors du retour (voir document en annexe)
- Lors de vos rencontres pensez aux points suivants afin de modéliser le calme et supporter votre personnel :
  - Demander comment ça va?
  - Écouter
  - Rassurer
  - Diminuer la pression ressentit
  - Modéliser le calme et la flexibilité

### **Rappelé le programme d'aide aux employés**

Programme d'aide aux employés et ressources internes :

<https://intranet.csf.bc.ca/education/services-pedagogiques-covid-19-outils-disponibles/services-pedagogiques-covid-19-outils-disponibles-coin-du-gestionnaire/aides-aux-employes/>